

NOM DU PRODUIT : NEPTIGEL – GEL ANTISEPTIQUE HYDROALCOOLIQUE

CODE PRODUIT : A305

RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE**1.1. Identificateur de produit :**

Nom du produit : NEPTIGEL – GEL ANTISEPTIQUE HYDROALCOOLIQUE
Code produit : **A.305**
Conditionnement : Carton de 6 flacons doseur de 500 ml
Type de produit : Mélange
UFI : **S5U0-Q08V-E000-WNVW**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisations identifiées : Utilisation professionnelle
Produit biocide prêt à l'emploi
TP01 : Produit d'hygiène humaine
Désinfectant pour les mains

Utilisations déconseillées : Pas de données disponibles

Raison justifiant les utilisations déconseillées : Non concerné

1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité :

Producteur/Fournisseur : **L'ARTISANERIE « ENTREPRISE ADAPTEE »**
Adresse : 74 avenue du Général de Gaulle
CS20096
18203 Saint Amand Montrond
Tel : +33.(0)2.48.63.71.00
Fax : +33.(0)2.48.96.72.26
E-mail : lartisanerie@apei.asso.fr
Site internet : www.apei.asso.fr
Personne de contact : lartisanerie@apei.asso.fr / +33.(0)2.48.63.71.00

1.4. Numéro d'appel d'urgence :

INRS/ORFILA : +33 (0) 1.45.42.59.59

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification du mélange :****2.1.1. Classification selon règlement CE n°1272/2008 modifié (CLP)**

Flam. Liq. 2 ; H225
Eye Irrit. 2 ; H319

2.1.2. Informations complémentaires

Le texte intégral des catégories de danger et des phrases H est repris dans la Rubrique 16.
La justification de la classification est reprise en rubrique 16.

2.2. Eléments d'étiquetage :**2.2.1. Etiquetage selon Règlement CE n°1272/2008 modifié (CLP)**

DANGER

H225 Liquide et vapeurs très inflammables
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
P102 Tenir hors de portée des enfants
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

NOM DU PRODUIT : NEPTIGEL – GEL ANTISEPTIQUE HYDROALCOOLIQUE

CODE PRODUIT : A305

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais
P501 Eliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales.
UFI - S5U0-Q08V-E000-WNVW

2.2.2. Etiquetage complémentaire :

Le mélange est un produit biocide (voir rubrique 15).

2.3. Autres dangers :**Propriétés PBT/vPvB (Annexe XIII) :**

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT/vPvB.

Ingrédients soumis à autorisation (Annexe XIV) :

Le mélange ne contient pas de SVHC >= 0.1%.

Autres :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances :**

Non concerné.

3.2. Mélanges :**Description :**

Nom Substance	CAS	CE	REACH	ID	Classification CLP	Concentration (%)
Ethanol	64-17-5	200-578-6	01- 21194576 10-43	--	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 : C>50%	50.0 <= x% < 100.0
Glycerol	56-81-5	200-289-5		--	--	1.0 <= x% < 2.5

Autres informations :

Le texte intégral des catégories de danger et des phrases H est repris dans la rubrique 16.

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours :****Conseils généraux :**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation :

Amener la personne à l'air frais. Si nécessaire appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau :

Pas de données disponibles.

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin. Garder au repos. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette. En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

Autoprotection de la personne qui dispense les premiers soins :

Pas de données disponibles.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :**En cas d'inhalation :**

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : NEPTIGEL – GEL ANTISEPTIQUE HYDROALCOOLIQUE

CODE PRODUIT : A305

En cas de contact avec la peau :

Pas de données disponibles.

En cas de contact avec les yeux :

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

En cas d'ingestion :

Pas de données disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitement symptomatique (voir rubrique 4.1).

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés :

En cas d'incendie, utiliser :

- eau pluvérisée ou brouillard d'eau
- eau avec additif AFFF (Agent Formant Film Flottant)
- halons
- mousse
- poudres polyvalentes ABC
- poudres BC
- dioxyde de carbone (CO₂)

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Refroidir les emballages à proximité des flammes pour éviter les risques d'éclatement des récipients sous pression.

Moyens d'extinction inappropriés :

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange :

Produits de combustion dangereux :

En cas d'incendie, peut se former : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂).

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion :

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire.

L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseil aux pompiers :

Classe d'inflammabilité : Inflammable

Protection contre l'incendie : Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

Procédure spéciale : Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

6.1.1. Pour les non-secouristes :

Equipements de protection : Eviter le contact avec les yeux.

Procédures d'urgence : A cause des solvants organiques contenus dans le mélange, éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.

6.1.2. Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

6.3.1. Moyens appropriés pour le confinement

NOM DU PRODUIT : NEPTIGEL – GEL ANTISEPTIQUE HYDROALCOOLIQUE

CODE PRODUIT : A305

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

6.3.2. Moyens appropriés pour le nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.3.3. Autres informations

Pas de données disponibles.

6.4. Référence à d'autres Rubriques :

Voir rubrique 7, 8 et 13.

RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Mesure de protection :

Se laver les mains après chaque utilisation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures pour prévenir un incendie :

Manipuler dans des zones bien ventilées. Les vapeurs sont plus lourds que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeurs supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Eviter l'accumulation des charges électrostatiques avec des branchements sur la terre. Le mélange peut se charger électrostatiquement : mettre toujours à la terre lors des transvasements. Porter des chaussures et des vêtements antistatiques et réaliser les sols en matériau non-conducteur. Utiliser le mélange dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Garder les emballages solidement fermés et les éloigner des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Ne pas fumer. Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Mesures pour prévenir la génération d'aérosols et de poussières :

Pas de données disponibles.

Mesures pour protéger l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts et les cours d'eau et surtout les effluents de la lutte contre le feu.

Conseil général sur l'hygiène des travailleurs :

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail. Eviter le contact du mélange avec les yeux. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Mesures techniques et conditions de stockage :

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Le sol des locaux sera imperméable et formera une cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

Matériaux d'emballage :

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Conditions requises pour l'espace de stockage et les contenants :

Pas de données disponibles.

Classe de stockage :

Inflammable. Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle :

8.1.1. Exposition du travailleur

NOM DU PRODUIT : NEPTIGEL – GEL ANTISEPTIQUE HYDROALCOOLIQUE

CODE PRODUIT : A305

Valeurs limites d'exposition professionnelles (VLE/VLEP) :

Nom du composant	N° CAS	VME-ppm	VME-mgm ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³	Notes	TMP N°
Ethanol	64-17-5	1000	1900	5000	9500	--	84
Glycerol	56-81-5	--	10	--	--	--	--

Source : données fournisseur

Doses dérivées sans effet (DNEL) ou Doses dérivées avec un effet minimum (DMEL) :

Nom du composant	CAS	Voie d'exposition	Effets potentiels sur la santé	DNEL / DMEL
Ethanol	64-17-5	Contact avec la peau Inhalation	Effets systémiques / long terme Effets systémiques / long terme	343 mg/kg pc/j 950 mg/m ³
Glycerol	56-81-0	Inhalation	Effet local à long terme :	56 mg/m ³ (irritation de la trachée respiratoire)

8.1.2. Exposition de l'environnement :
Concentration prédite sans effet (PNEC) :

Nom du composant	CAS	Compartment de l'environnement	PNEC
Ethanol	64-17-5	Eau douce Eau douce / rejet intermittent Eau marine STEP Sédiment eau douce Sédiment eau marine Sol Oral	0.96 mg/L 2.75 mg/L 0.79 mg/L 580 mg/L 3.6 mg/kg de sédiment 2.9 mg/kg de sédiment 0.63 mg/kg de sol 0.38 mg/kg de nourriture
Glycerol	56-81-0	Eau douce STEP Sédiment d'eau douce Sol	0.885 mg/L 1000 mg/L 3.3 mg/kg de sédiment 0.141 mg/kg de sol

8.2. Contrôles de l'exposition :
8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Mesures liées à la substance/mélange :

Pas de données disponibles.

Mesures structurelles :

Pas de données disponibles.

Mesures organisationnelles :

Pas de données disponibles.

Mesures techniques :

Pas de données disponibles.

8.2.2. Mesures de protection individuelle
Protection des yeux / du visage :

Non applicable.

Protection de la peau (mains/corps) :

Non applicable.

Protection respiratoire :

Dans des conditions normales d'utilisation avec des conditions de ventilation suffisantes, aucune protection n'est nécessaire.

Risques thermiques :

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : NEPTIGEL – GEL ANTISEPTIQUE HYDROALCOOLIQUE

CODE PRODUIT : A305

Mesures d'hygiène :

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus. Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

8.2.3. Mesures de protection de l'environnement**Mesures liées à la substance/mélange :**

Pas de données disponibles.

Mesures d'instruction :

Pas de données disponibles.

Mesures organisationnelles :

Pas de données disponibles.

Mesures techniques :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :**

Etat physique :	Liquide visqueux
Couleur :	Incolore
Odeur :	Alcool
pH :	6,50
	Neutre (pour la peau)
Point / Intervalle de fusion :	Non précisé
Point / intervalle d'ébullition :	>35°C
Point d'éclair :	22.00°C
Taux d'évaporation :	Pas de données disponibles
Inflammabilité (solide, gaz) :	Pas de données disponibles
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité :	Non concerné
Limites supérieures / inférieures d'explosivité :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur :	Compris entre 175 kPa et 300 kPa
Densité de vapeur :	<1
Densité relative :	Pas de données disponibles
Solubilité :	Soluble
Coefficient de partage n-octanol / eau :	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité :	Pas de données disponibles
Température de décomposition :	Non précisé
Viscosité :	Pas de données disponibles
Propriétés explosives :	Pas de données disponibles
Propriétés comburantes :	Pas de données disponibles

9.2. Autres informations :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1. Réactivité :**

Pas de données disponibles.

10.2. Stabilité chimique :

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

NOM DU PRODUIT : NEPTIGEL – GEL ANTISEPTIQUE HYDROALCOOLIQUE

CODE PRODUIT : A305

10.4. Conditions à éviter :

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique (brûleurs, arcs électriques, fours...) sera banni des locaux.

Eviter :

- l'accumulation de charges électrostatiques
- L'échauffement
- la chaleur
- des flammes et surfaces chaudes

10.5. Matières incompatibles :

Pas de données disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux :

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques :

Aucune donnée n'est disponible sur le mélange.

11.1.1. Toxicité aiguë :

Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le danger de toxicité aiguë.

Par ingestion :

Pas de données disponibles.

Par voie cutanée :

Pas de données disponibles.

Par inhalation :

Pas de données disponibles.

11.1.2. Corrosion / Irritation de la peau :

Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le danger de corrosion/irritation de la peau.

11.1.3. Lésion oculaire grave / Irritation oculaire :

D'après les données disponibles sur les ingrédients :

Le produit peut provoquer une sévère irritation des yeux.

(Méthode de calcul)

11.1.4. Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le danger de sensibilisation respiratoire ou cutanée.

11.1.5. Mutagénicité sur les cellules germinales:

Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le danger de mutagénicité.

11.1.6. Cancérogénicité :

Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le danger de cancérogénicité.

11.1.7. Toxicité pour la reproduction :

Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le danger de toxicité pour la reproduction.

11.1.8. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique :

Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le danger de toxicité spécifique pour certains organes cibles par exposition unique.

11.1.9. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée :

Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le danger de toxicité spécifique pour certains organes cibles par exposition répétée.

11.1.10. Danger par aspiration :

Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le danger par aspiration.

NOM DU PRODUIT : NEPTIGEL – GEL ANTISEPTIQUE HYDROALCOOLIQUE

CODE PRODUIT : A305

11.1.11. Autres informations :

Information sur les voies d'exposition probables :

Voie cutanée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Provoque une irritation des yeux.

Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte ou de longue durée :

Pas de données disponibles.

Effets interactifs :

Pas de données disponibles.

Autres informations :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée n'est disponible sur le mélange.

12.1. Toxicité :

Toxicité aiguë :

Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le danger de toxicité aquatique.

Toxicité pour les poissons :

Pas de données disponibles.

Toxicité pour les crustacés :

Pas de données disponibles.

Toxicité pour les algues :

Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité :

Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le potentiel de persistance et de dégradabilité.

Dégradation abiotique :

Pas de données disponibles.

Elimination physique et photochimique :

Pas de données disponibles.

Biodégradation :

Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) :

Pas de données disponibles.

Facteur de bioconcentration :

Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol :

Les données disponibles sur les ingrédients ne sont pas suffisantes pour évaluer le potentiel de mobilité dans le sol.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement :

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : NEPTIGEL – GEL ANTISEPTIQUE HYDROALCOOLIQUE

CODE PRODUIT : A305

Tension superficielle :

Pas de données disponibles.

Absorption/désorption :

Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT/vPvP.

12.6. Autres effets néfastes :

Pas de données disponibles.

12.7. Informations supplémentaires :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13. CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets :****13.1.1. Élimination du produit / de l'emballage :**

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

Classification des dangers :

H3 – Inflammable

H4 – Irritant

Code nomenclature (Code de l'environnement, art. R541-8, annexe II) :

15.01.10* : Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

13.1.2. Informations pertinentes sur le traitement des déchets :

Pas de données disponibles.

13.1.3. Informations pertinentes sur l'élimination des eaux usées :

Pas de données disponibles.

13.1.4. Autres recommandations pour l'élimination :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1. Numéro ONU :**

1993

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies :

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (ETHANOL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :**Classe de danger :**

3

Étiquette de danger :**14.4. Groupe d'emballage :**

II

NOM DU PRODUIT : NEPTIGEL – GEL ANTISEPTIQUE HYDROALCOOLIQUE

CODE PRODUIT : A305

14.5. Dangers pour l'environnement :

Pas de données disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :
Transport par voie terrestre (ADR) :

Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	EQ	Cat.	Tunnel
3	F1	II	3	33	1L	274 601 640D	E2	2	D/E

14.6.1. Transport ferroviaire (RID) :

Pas de données disponibles.

14.6.2. Transport fluvial (ADN/ADNR) :

Pas de données disponibles.

14.6.3. Transport maritime (IMDG) :

Pas de données disponibles.

14.6.4. Transport aérien (ICAO/IATA) :

Pas de données disponibles.

14.6.5. Mesures à prendre en cas d'urgence ou d'accident :

Voir rubriques 4, 5, 6 et 8.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :

Non applicable.

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES
15.1. Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :
15.1.1. Réglementation européenne
Règlement CE n°1907/2006 (REACH) modifiée :

Le produit est conforme aux dispositions de REACH.

Il ne contient aucun ingrédient soumis à autorisation ou restriction

Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié (règlement CLP) :

Le produit comporte un étiquetage conforme aux dispositions du CLP

Règlement (CE) n°528/2012 modifié (Biocides) :
Etiquetage du contenu :

Nom	CAS	%	Type de produits
Ethanol	64-17-5	702.00 g/kg	01

Type de produit 1 : Hygiène humaine.

15.1.2. Réglementation nationale (France)
Maladies professionnelles : 84

Classification française des ICPE : 4331

Autres réglementations : Pas de données disponibles.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS
16.1. Procédure employée pour déterminer la classification selon le règlement CE n°1272/2008 (CLP) :

Classe de danger	Classification	Justification
Physique et chimique	Flam. Liq. Catégorie 2	Données de test sur le produit
Santé humaine	Eye Irrit. Catégorie 2	Règle de calcul
Environnement	Non classé	Absence de données

NOM DU PRODUIT : NEPTIGEL – GEL ANTISEPTIQUE HYDROALCOOLIQUE

CODE PRODUIT : A305

16.2. Texte intégral des catégories de danger et des phrases H abrégées reporté des Rubriques 2 et 3

Texte abrégé	Texte intégral
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs très inflammables de catégorie 2
Eye Irrit. 2	Irritant pour les yeux catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammable
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

16.3. Historique des modifications apportées à la Fiche de Données de Sécurité :

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	19/05/2021	Création	Dossier Central	Sistina Conseils/Responsable QHSE

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux indiqués.

Fait par Sistina Conseils

Visa :

Validé par N.MIALOT Responsable Q.H.S.E.

Visa :